

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET D'UTILISATION

*Dernière mise à jour le 5 novembre 2021*

### 1. Généralités

Les conditions générales de vente (art. L. 441-6 du Code de commerce) précisées ci-après concernent l'offre contenue dans le catalogue de formations de Psy Cap Corps réalisée à destination des professionnels par Psy Cap Corps en qualité de prestataire de formation. Elles concernent également tout autre prestation du type congrès organisée par Psy Cap Corps. Elles expriment l'intégralité des obligations de l'acheteur, ainsi que de celles de Psy Cap Corps.

Psy Cap Corps se réserve le droit de les modifier unilatéralement, les conditions applicables étant celles en vigueur à la date de passation de la commande par l'acheteur.

Toute commande implique expressément l'acceptation pleine, entière et sans réserve des présentes conditions générales de vente par l'acheteur.

Les prix sont établis hors taxes, Psy Cap Corps étant exonérée de TVA au titre de Art.261.4.4°a du CGI pour son activité de prestation de formation.

### 2. Les conditions de vente

#### 2.1. Conditions d'inscription

**Chaque demande d'inscription à l'une des prestations du catalogue** nécessite après avoir pris connaissance du contenu de celle-ci et vérifié les prérequis exigés dans chaque programme de formation de **compléter le formulaire d'inscription en ligne** : <https://catalogue.psyapcorps.com/>.

Les demandes sont traitées à réception (délai de 7 jours maximum).

Nous recommandons de vous inscrire dès que possible afin de vous garantir une place, néanmoins les inscriptions sont possibles jusque 72h avant le début de la formation dans la limite des places disponibles.

Au cas où le groupe serait déjà complet, une place sur liste d'attente vous serait proposée. Nous nous engageons à vous recontacter au plus vite si une place venait à se libérer.

Les tarifs de Psy Cap Corps ne comprennent pas les frais de repas, de déplacement et/ou d'hébergement en revanche ils incluent les supports pédagogiques qui sont remis aux participants.

Sauf indication contraire précisée lors de l'envoi de la convocation, les repas sont libres et la pause déjeuner d'une durée de 1h.

#### Spécificité des formations en intra

Dans le cas des demandes de formation intra, avant toute contractualisation, nous prenons le temps d'échanger avec le client et éventuellement un représentant des futurs participants en coordination avec nos formateurs afin de concevoir et d'adapter au mieux le programme de la formation en fonction du recueil et de l'analyse des besoins, des attentes exprimées et de la durée envisagée. Au terme de cette phase de conception et d'adaptation du programme celui-ci est adressé au client pour validation.

Le client s'engage à vérifier que chaque participant dispose des prérequis indiqués dans le programme de formation.

Le client se doit de nous informer s'il pense que l'un des participants pourrait se trouver dans une situation de handicap.

Au terme de la contractualisation, le client devra impérativement nous transmettre la liste des participants : Identité, fonction et adresse mail.

## 2.2. Accessibilité et adaptation de la formation aux personnes en situation de handicap

L'accessibilité physique et pédagogiques est pensée et organisée en amont des formations. De ce fait **tout candidat se doit d'informer Psy Cap Corps de sa situation et de ses besoins spécifiques** au moment de sa demande d'inscription en complétant l'encart dédié dans le formulaire d'inscription en ligne et/ou en nous contactant directement par téléphone 06 59 35 19 26 ou par mail [formations@psycapcorps.com](mailto:formations@psycapcorps.com). PSY CAP CORPS évaluera ainsi les modalités d'adaptation qu'il peut proposer afin de prendre toutes les dispositions nécessaires pour garantir un accueil adapté. En cas d'impossibilité Psy Cap Corps veillera à orienter au mieux le candidat concerné.

## 2.3. Modalités contractuelles d'inscription

### **DANS LE CAS D'UNE ACTION DE FORMATION :**

À l'issue de la procédure de demande d'inscription le client (employeur ou libéral) reçoit une convention de formation, le client particulier reçoit quant à lui un contrat de formation professionnelle. Ce document est accompagné du règlement intérieur de Psy Cap Corps et du programme de la formation. Le client s'engage à retourner un exemplaire du document dûment complété dans un délai maximum de quinze jours calendaires.

**Pour être enregistrée définitivement**, chaque inscription est conditionnée à l'acceptation sans réserve des conditions présentes par le client (acheteur, participant), à l'acceptation du règlement intérieur de Psy Cap Corps ainsi qu'à la réception des arrhes correspondant à la prestation choisie pour les libéraux et les particuliers.

**Au terme de la procédure d'inscription**, la personne inscrite reçoit une confirmation par mail de son inscription.

**Trois semaines à un mois avant le début de l'action de formation, la convocation** contenant l'ensemble des informations pratiques (dates, lieu, horaires, informations administratives, matériel nécessaire à la formation) accompagnée du programme de la formation et du règlement intérieur de Psy Cap Corps est adressée par mail à chaque participant. **Le participant se doit d'en accuser réception.**

**À l'issue de la prestation de formation** une attestation de fin de formation est remise au participant, son certificat de réalisation lui est adressé par mail au cours du mois suivant la fin de la formation.

## 2.3. Conditions d'annulation et d'abandon

Psy Cap Corps se réserve la possibilité d'annuler une prestation (nombre insuffisant de participants, problème de salle, absence du formateur/intervenant...). Dans ce cas Psy Cap Corps en informe chaque client par mail dans les plus brefs délais et rembourse le(s) paiement(s) effectué(s), sans autre indemnité.

L'enregistrement définitif d'une inscription étant nominative, toute demande de changement par le client acheteur, quant à l'identité du(es) participant(s) donne lieu à une nouvelle inscription aux conditions prévues ci-dessus.

En cas de modification unilatérale par Psy Cap Corps de l'un des éléments fixés à l'article 3 de la convention de formation professionnelle, à l'article 2 du contrat de formation professionnelle ou au programme de formation professionnel, le client, se réserve le droit de mettre fin à la convention ou au contrat de formation professionnelle. Le délai d'annulation étant, toutefois, limité à **10 jours** après que le client ait été informé par Psy Cap Corps de cette modification. Il sera, dans ce cas, procédé à une résorption anticipée de la convention ou du contrat en question.

### **Les demandes d'annulation :**

**Du fait du client employeur :** Pour les demandes d'annulation adressées moins de 30 jours avant le début de l'action de formation ou en cas de demande d'annulation ou d'absence de tout ou partie de l'action de formation survenues après le début de l'action de formation, Psy Cap Corps se réserve le droit de retenir le coût total de l'action de formation.

**Du fait du client libéral ou particulier :** Pour les demandes d'annulation adressées :

- Au-delà du délai d'annulation ou de rétractation, Psy Cap Corps se réserve le droit de retenir les arrhes qui ne peuvent être supérieures à 30% du montant de la prestation de formation.
- Moins de 30 jours avant le début de l'action de formation ou en cas de demande d'annulation, d'absence de tout ou partie de l'action de formation ou d'abandon survenu après le début de l'action de formation, Psy Cap Corps se réserve le droit de retenir le coût total de l'action de formation.

Les demandes d'annulation doivent être adressées par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : Psy Cap Corps - 7, rue de l'Avenir - 93800 EPINAY SUR SEINE ou par courrier électronique à [formations@psycapcorps.com](mailto:formations@psycapcorps.com).

### 3. Les conditions de règlement

#### 3.1. Modalités de paiement des prestations

Au terme du délai de rétractation de 10 jours, **les clients (libéraux ou particuliers)** devront adresser à Psy Cap Corps **des arrhes** dont le montant est spécifié sur le programme, le contrat de formation professionnelle ou la convention de formation, et qui ne peut être supérieur à 30% du prix de la prestation. La confirmation de l'inscription est adressée au client par mail. À défaut de réception des arrhes dans les délais, l'inscription pourra être annulée.

**Le client (libéral ou particulier)** doit procéder au paiement du solde de la prestation, pour des raisons pratiques, le 1<sup>er</sup> jour de celle-ci. Cependant les arrhes comme le solde s'ils sont versés par chèque ne seront encaissés qu'au terme de la réalisation effective de la prestation. Au cours du mois suivant la fin de la prestation la facture lui est adressée accompagnée du certificat de réalisation.

**La client (employeur)** reçoit sa facture accompagnée du certificat de réalisation dans le mois suivant la fin de la prestation. Le paiement de la prestation se fait de préférence par virement sur le compte de Psy Cap Corps IBAN FR76 3000 4009 9400 0100 8295 294 BIC BNPAFRPPXXX ou par chèque à l'ordre de Psy Cap Corps.

**IMPORTANT** : Tout règlement par virement devra indiquer le numéro de la facture et/ou le nom du participant.

#### 3.2. Retard et défaut de paiement des prestations

En cas de retard ou défaut de paiement, les sommes dues porteront intérêt de plein droit, sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure, au taux de 15%. Art D 444-5 du Code du Commerce ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.

### 4. Dispositions diverses

#### 4.1. Vous rencontrez un problème au cours de la formation

Psy Cap Corps s'efforce de proposer des prestations de formation qui répondent aux besoins et exigences de ses clients et participants. Vous pouvez à tout moment, adresser vos questions, doutes, et problèmes rencontrés à votre formateur ou à la gestionnaire de formation qui mettront tout en œuvre pour vous apporter une réponse.

Si toutefois, vous souhaitez nous communiquer une réclamation, merci de le faire par le biais du formulaire de réclamation accessible via le la page : <https://www.psycapcorps.com/engagement-qualite>.

#### 4.2. Propriété intellectuelle

L'acheteur, ainsi que le participant, s'engagent à ne pas reproduire, résumer, modifier, altérer ou rediffuser le contenu des documents remis lors des prestations (usage exclusif), sans autorisation expresse préalable de Psy Cap Corps, ce qui exclut toutes opérations de transfert, de revente, de location, d'échange et de mise à disposition des tiers par tous moyens.

#### 4.3. Données à caractère personnel

Les données à caractère personnel recueillies par l'intermédiaire des différents formulaires en ligne ou non, et toutes informations futures permettant notamment d'établir une convention de formation, un contrat de prestation ou un contrat de formation professionnelle sont utilisées par Psy Cap Corps uniquement dans le cadre de la mise en œuvre des services offerts, et ne font l'objet d'aucune communication à des tiers autres que les intervenants ou formateurs, lesquels sont tenus de respecter la confidentialité des informations et de ne les utiliser que pour l'opération bien précise pour laquelle ils doivent intervenir.

Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée par la loi du 20 juin 2018, le client, l'acheteur, ainsi que le participant disposent d'un droit d'accès et de rectification permettant, le cas échéant, de faire rectifier, compléter ou mettre à jour les données à caractère personnel inexactes ou incomplètes, les concernant ainsi que d'un droit à l'effacement de ces données personnelles, ou à une limitation du traitement. De plus, ils disposent d'un droit, pour motifs légitimes, de s'opposer au traitement de leurs données ainsi que d'un droit à la portabilité de leurs données. Ils peuvent définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement ou à la communication de leurs données après leur décès. Ils sont informés qu'ils peuvent librement désigner une personne chargée de l'exécution de leurs directives et modifier ou révoquer leurs directives à tout moment. Ils peuvent également introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle, s'ils considèrent que le traitement de données à caractère personnel les concernant effectué par Psy Cap Corps constitue une violation du RGPD. Ils peuvent exercer l'ensemble de leurs droits ainsi que définir des directives particulières relatives à la conservation, à l'effacement ou à la communication de leurs données après leur décès en s'adressant au délégué à la protection des données de Psy Cap Corps :

- par courrier postal à l'adresse suivante : Psy Cap Corps – 7, rue de l'Avenir - 93800 EPINAY SUR SEINE.
- par courrier électronique à l'adresse suivante : formations@psycapcorps.com.

Les demandes doivent être accompagnées d'une copie d'un titre d'identité en cours de validité.

#### 4.3 Droit de la consommation et contentieux

En cas de litige, de toute nature ou de contestation relative à la prestation, et à défaut d'accord amiable qui sera, dans tous les cas, recherché, seuls les tribunaux seront compétents en fonction de la nature et du montant en litige. Dans l'hypothèse où l'une des dispositions des présentes conditions serait considérée nulle en vertu d'une disposition légale ou réglementaire, présente ou future, ou d'une décision de justice revêtue de l'autorité de la chose jugée et émanant d'une juridiction ou d'un organisme compétent, cette disposition du contrat serait alors réputée non écrite, toutes les autres dispositions des présentes conditions conservant force obligatoire entre les parties.

Le fait que l'une ou l'autre des parties ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des dispositions des présentes conditions générales ne pourra jamais être considéré comme une renonciation de sa part aux droits qu'elle tient de celles-ci.